

## Abonnement à la revue

- 1 an (5 numéros) : 30 € • Soutien : 40 €
  - Etudiant, chômeur (sur justificatif) : 24 €
  - Étranger : Pays UE : 34 €, hors UE : 40 €
- Pour vous abonner, remplissez et renvoyez-nous le bon ci-dessous accompagné d'un chèque à l'ordre de Nature & Progrès.

Votre nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville.....

Tél..... Mail.....

Ci joint, chèque de ..... euros

## Adhésion à l'association

- Individuelle / petites associations : 20 €  
Tarif réduit (étudiants, chômeurs sur justificatif) : 10 €,  
Personne morale (GAEC, SARL, EARL, Associations) : 46 €  
Couple : 30 €,  
Soutien : à partir de 30 €

Votre nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville.....

Tél. .... Mail .....

Ci joint, chèque de ..... euros à l'ordre de Nature & Progrès

Nature et Progrès, 13, bd Louis Blanc, 30100 ALÈS  
Tél. : 04 66 91 21 94 - mail : np@natureetprogres.org

ou rapprochez-vous de votre groupe local :

## Paroles d'adhérents



Benoît Articloux,  
gérant d'Herbiolys

" Herbiolys a toujours été certifié bio, mais Nature & Progrès c'est beaucoup plus que cela : pionniers du bio et de l'écologie, ils intègrent toutes les dimensions de l'entreprise dans leur démarche, notamment le volet sociétal. "

" Nature & Progrès : depuis 55 ans, précurseur d'une agriculture saine et durable ! Du producteur au consommateur, le concept s'appuie sur une implication de tous et à toutes échelles, en traitant des problématiques aussi bien environnementales qu'économiques et sociales. "



Emeline Lemoine,  
consommatrice  
citoyenne du groupe  
N&P Hérault



Matthieu Blé, saunier à  
l'île d'Olonne (85)  
N&P Centre-Ouest

" L'Homme n'a pas que des impacts négatifs, il est aussi acteur de la biodiversité et peut reprendre son rôle dans l'écosystème."

## Rejoignez-nous :

**Vous êtes producteur / une entreprise, et vous souhaitez adhérer et obtenir la mention Nature & Progrès.**

Contactez : 04 66 91 21 98  
mention@natureetprogres.org

**Vous êtes un citoyen engagé et souhaitez participer à la transition agroécologique et paysanne :**

Rejoignez l'un des groupes Nature & Progrès et renvoyez votre bulletin d'adhésion



Plus d'informations sur : [www.natureetprogres.org](http://www.natureetprogres.org)



Une association de  
producteurs et de  
citoyens engagés  
dans une alternative  
agricole et sociale

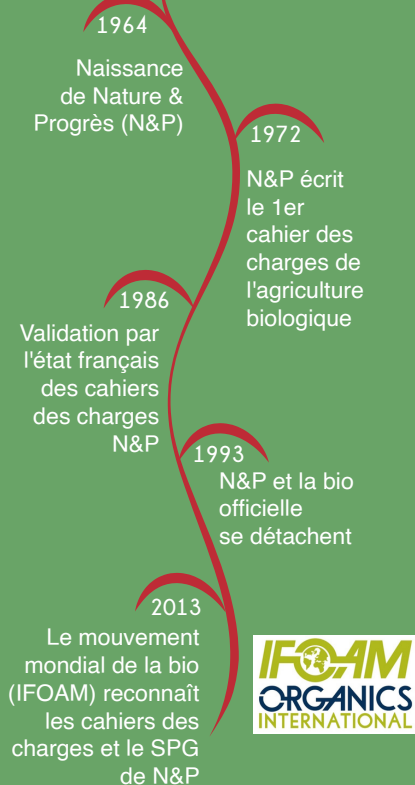


[www.natureetprogres.org](http://www.natureetprogres.org)

Ne pas jeter sur la voie publique

## Un peu d'histoire...

Nature & Progrès est une des associations fondatrices de l'agriculture biologique. Depuis 1972, elle gère ses propres cahiers des charges et sa mention. Elle défend une agriculture biologique et paysanne basée sur le respect des équilibres naturels et une économie sociale et solidaire.



## L'association Nature & Progrès, c'est :

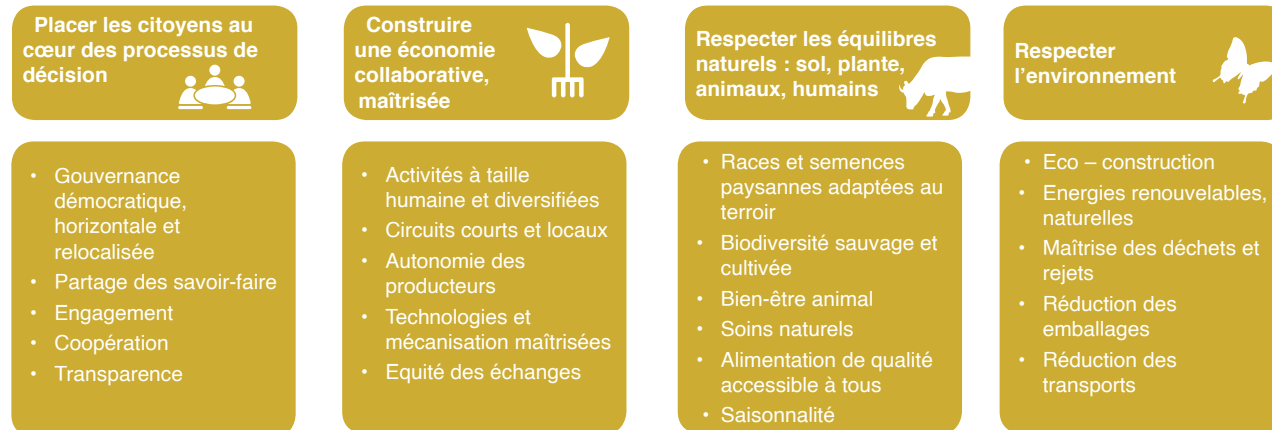
- 35 groupes locaux dans toute la France
- 2000 adhérents, citoyens, paysans, transformateurs
- Des actions de terrain: 12 foires bio locales, conférences, animations, chantiers solidaires, campagnes de mobilisation, groupements d'achat...
- Une participation à l'organisation du salon Marjolaine



Nature & Progrès : une association, une mention, une revue avec en toile de fond, un autre projet de société

## Les quatre piliers de la charte Nature & Progrès

La charte Nature & Progrès définit une économie basée sur des activités **à taille humaine, respectueuses de l'environnement et des hommes** et ce, à toutes les échelles : un véritable projet de société alternatif et participatif centré sur l'agroécologie paysanne !



Parce qu'au-delà des valeurs, il y a leur concrétisation ...

### Une mention

La mention Nature & Progrès est délivrée aux paysans et transformateurs adhérents. Ils respectent les cahiers des charges et la charte dans une démarche d'amélioration permanente.



### La mention Nature & Progrès, c'est :

- Plus de 1000 producteurs et transformateurs
- Des produits agricoles, alimentaires et cosmétiques garantis par 16 cahiers des charges
- 1 charte
- Une certification participative (SPG)

La revue, c'est :

- 5 numéros par an
- Les nouvelles de l'agriculture bio et paysanne
- Des alternatives écologiques
- Un regard incisif sur l'actualité

### Le Système Participatif de Garantie (SPG)

Les adhérents, des citoyens et des professionnels sous mention sont organisés en COMAC<sup>1</sup> locales et attribuent, chaque année, la mention aux fermes et ateliers Nature & Progrès. L'occasion aussi d'échanger pour améliorer ses pratiques. Présents partout dans le monde, les SPG sont reconnus par l'IFOAM.

Vision commune  
**Confiance**  
 Participation **SPG**  
 Horizontalité Apprentissage  
 Transparence

<sup>1</sup> COMAC : Commission Mixte d'Agrément et de Contrôle